L'INFO PIC

DÉCEMBRE 2025

N° 9

SOMMAIRE

LA MATRICE D'AFFECTATION, QU'EST-CE-QUE C'EST ?
DES NOUVELLES DE VOTRE CSE
ACS, VOTRE CSE CHOISIT UP-KALIDEA
LE CET
UNE NOUVELLE DYNAMIQUE À L'ENTREPOT LOGISTIQUE DE ROYE
ÉLECTIONS CA LA POSTE, FO COM PROGRESSE À LA DEXCIL
INTERVIEW BRUNO GUIOT

LA MATRICE D'AFFECTATION, QU'EST-CE-QUE C'EST ?

C'est un outil utilisé dans les entreprises pour organiser le travail des salariés en tenant compte de leurs aptitudes physiques, de leur état de santé et des exigences des postes occupés. Elle permet de croiser les caractéristiques des salariés (compétences, restrictions médicales, limitations physiques temporaires ou permanentes) avec les contraintes des postes de travail (port de charges, gestes répétitifs, postures contraignantes, etc.).

Pour FO Com, il s'agit d'un outil particulièrement important dans le cadre de la prévention des Troubles Musculo Squelettiques (TMS), qui représentent l'une des premières causes de maladies professionnelles.

En identifiant les risques liés à chaque poste et en les mettant en lien avec les préconisations de la médecine du travail, l'entreprise peut affecter les salariés à des postes compatibles avec leur état de santé, et ainsi réduire les risques de blessures ou d'aggravation d'un problème existant.

FO Com, à l'initiative de cette revendication, inscrite dans l'accord courrier-traitement, prône et surveille la mise en place de la matrice d'affectation avec l'apport de l'expertise des médecins du travail car elle est la meilleure manière de réduire l'accidentologie et les arrêts maladies.

La PIC Paris Nord Gonesse est un très bon exemple : ce système est mis en place depuis 2021 même si tout n'est pas parfait dans la réalisation, il existe une réelle volonté de l'encadrement de proximité de la faire respecter au mieux. Comment cela fonctionne ? Un tableau est élaboré avec des codes couleurs vert, orange, rouge correspondant à des niveaux de pénibilité, répertoriant les positions de travail aux gestuelles diverses sur lesquelles les agents sont affectés.

Pour FO Com, la santé, la sécurité et les conditions de travail restent une priorité et nous serons très vigilants sur le déploiement et l'utilisation adéquate de cet outil afin que chacun puissent y trouver son compte.

DES NOUVELLES DE VOTRE CSE

Le CSE DEX-CIL des 19 et 20 octobre 2025 s'est déroulé en présence des représentants de La Poste et des huit élus FO Com du CSE.

IP

Concernant le transfert de l'activité IP de Martot vers la PIC de Rouen, la Direction a confirmé le maintien du régime de travail des agents et annoncé la tenue de commissions afin de réfléchir à l'amélioration les conditions de travail. La PIC de Lognes intégrera les IP du 78 en février 2026, avec installation de deux machines DUPLO et de nouveaux horaires 6h-13h et 13h-20h.
Le rattachement des activités IP des DEX territoriales à la DEXCIL a été soumis au vote : 18 voix pour et 16 contre, avec une non-participation de SUD et CGT. Les élus FO Com ont voté pour car c'est une nouvelle activité pour la DEXCIL. FO Com ne s'opposera pas à de nouvelles activités du moment que les chantiers sont adaptés et respectent les conditions de travail.

CLERMONT

Le bilan d'étape de la PIC Clermont montre qu'il y a un repositionnement engagé de 187 agents et parmi eux de nombreux indécis (76 personnes qui n'ont pas de projets aboutis) ou éloignés du service. La Direction s'engage à rencontrer ces agents par le biais d'un entretien individuel afin de les orienter sur des métiers qui recrutent actuellement sur le bassin Clermontois comme le colis, la distribution des colis et Médiaposte. Les immersions, jugées trop courtes, ne permettent pas un choix éclairé. Le CSE réclame l'étude d'impact sur les risques psychosociaux : pour ceux qui sont toujours indécis, FO Com leur conseille de se rapprocher de la Direction afin d'entamer le cursus de reclassement avant la date d'échéance de la transformation en PPDCMF qui sera le 01 Février.

VIDEOSURVEILLANCE

Plusieurs installations ont été validées ou annoncées : des caméras pour la sécurité de l'e-lettre rouge et du parking à Rouen, des caméras supplémentaires pour réadapter la sécurité suite à l'arrivée de toute l'activité de Roissy PIAC (export) et une caméra fixe prévue dans la salle de repos suite à de nombreux vols de repas des agents.
FO Com pense que ces installations doivent conserver leur rôle initial : préserver la sécurité des activités et des agents mais pas à des fins de surveillance de la part de la hiérarchie.

VOLUMINEUX

La Direction a présenté l'évolution du traitement des volumineux, qui seront retirés des PIC d'ici 2026 au profit des sites STP (société de traitement de presse).

ALTERNATIVE RESTAURATION

Le CSE propose l'installation d'une machine « Picard » à Lognes pour assurer une alternative en dehors des horaires de cantine.

ACCIDENTOLOGIE

Le bilan accidentologie fait état de 127 ATA fin septembre, principalement liés à du matériel inadapté, avec 4 662 jours d'arrêts de travail et des blessures fréquentes aux mains, au dos et aux membres.

ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES
VOTRE CSE CHOISIT UP-KALIDEA

Le CSE disposait d'un budget à destination des postières et postiers de la DEXCIL pour la fin de cette année. Le choix du prestataire retenu par le CSE s'est porté sur Touloisirs. Depuis le 02 Décembre, sur le site de celui-ci, une cagnotte de 50 € par agent est mise à disposition et utilisable selon leur choix.
Pour l'année 2026, concernant la billetterie, l'offre sport et le chèque culture, le CSE **a choisi le même prestataire que le CSE CENTRAL à savoir UP-Kalidea**. La décision ne fut pas facile à prendre, car les délégations syndicales souhaitaient des prestataires différents les uns des autres. **C'est par un vote démocratique que le choix s'est opéré.**
À FO, nous pensons que ce choix est celui **de la raison** pour l'année prochaine. En effet, choisir le même prestataire que le CSE Central permettra aux agents de bénéficier, sur la même plateforme, des chèques vacances, des CESU, des locations vacances et de la billetterie locale.
C'est le choix de la raison. Le contrat est conclu pour une année permettant ainsi de pouvoir évaluer la qualité des offres proposées, les axes d'amélioration pour l'année suivante. **Si nous ne sommes pas satisfaits de ce prestataire, nous pourrons en changer pour 2027.**

À FO, nous serons très attentifs sur la qualité de l'offre sociale à destination des postières et postiers, **car le social EST L'ADN DE NOTRE ORGANISATION SYNDICALE**.

LE CET

Le compte épargne-temps (CET) permet d'épargner les jours non utilisés, dans certaines limites.

Tous les postiers fonctionnaires, agents contractuels de droit public ou salariés de droit privé, qu'ils travaillent à plein temps ou à temps partiel sont concernés. Il faut justifier d'au moins 1 an d'ancienneté à La Poste.

Le nombre de jours de congés ou de repos versés au CET est abondé de 20 %, pour la partie utilisée en temps dans le cadre de l'indemnisation d'un congé.

À SAVOIR : Pour les postiers affectés en ZUS, le dépôt de jours est majoré de 25 %, dès lors qu'il demeure au crédit du CET pendant une période d'un an minimum.

COMMENT L'ALIMENTER ?

Chaque année du 1er novembre de l'année N jusqu'à la date limite de report des droits à congés ou repos en vigueur, l'agent peut déposer le nombre de jours adéquats. Attention, en cas d'absence du service, il n'est pas possible de poser des jours.

COMBIEN DE JOURS ?

- tout ou partie des congés annuels (CA) au-delà de la quatrième semaine de congés annuels
- 10 RC (fonctionnaire) ou 10 RCE (salarié)
- 3 repos exceptionnels (RE)
- 2 jours de bonification
- tout ou partie des jours de repos supplémentaires (JRS) pour les cadres.

Dans le cas où les postiers ne disposeraient pas d'un ou des deux jours de bonification, cette possibilité d'alimentation est reportée sur RC ou RCE.

Les droits affectés sur le CET sont utilisés à l'initiative du postier soit :

- pour indemniser, en tout ou partie, un congé sans solde ou une disponibilité sans traitement,
- pour monétiser des périodes non travaillées (période de formation, passage à temps partiel) ou pour monétiser des droits au repos.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE À L'ENTREPOT LOGISTIQUE DE ROYE

Les débuts de la transformation de la PIC de Roye en entrepôt logistique début mars ont été extrêmement difficiles, marqués par un désordre opérationnel, rendant les activités très compliquées.

Le dysfonctionnement et le retard pris sur plusieurs mois s'expliquent en partie par un déficit de formation concernant à la fois le personnel opérationnel et la Direction mais aussi la défaillance du système d'information qui a directement engendré des problèmes majeurs rendant même la finalisation de certaines commandes complexes. Ces désagréments ont eu un impact sur le bien être des agents et des encadrants, une fatigue et un stress se sont installés progressivement.

Début juillet un changement de Direction a eu lieu ; la nouvelle équipe, dotée d'une expertise avérée en logistique a agi comme le catalyseur nécessaire à la résolution des dysfonctionnements. L'engagement de celle-ci a permis sur une période de trois mois de rattraper le retard et de créer une dynamique d'amélioration durable. Par ailleurs, pour gérer la surcharge de travail, la Direction a eu recours à l'embauche significative de personnel temporaire (environ entre 150 et 200 intérimaires par jour). Malgré les difficultés rencontrées durant cette période, l'engagement des agents

et des encadrants a été exceptionnel. Leur résilience a permis de maintenir une continuité de service.

Aujourd'hui, nous constatons que la situation s'est très largement améliorée. Pour consolider ces acquis, plusieurs chantiers d'améliorations seront mis en place dans les mois à venir.

Les problématiques rencontrées sur l'entrepôt ont été entendues par la Direction nationale. Mais, pour FO Com, une problématique entendue est insuffisante... Il faut qu'elle soit résolue.

FO Com restera toujours au plus près des agents et sera vigilante aux conditions de travail et du bien-être du personnel sur l'entrepôt de Roye et sur toutes les autres PIC.

ÉLECTIONS CA LA POSTE FO COM PROGRESSE À LA DEXCIL

Le résultat est tombé : 22.52 % des postiers de la DEXCIL ont fait confiance à FO Com. C'est donc un succès pour votre organisation syndicale libre et indépendante.

Merci donc à ceux et celles qui ont voté pour la liste FO Com. Merci aussi aux militants qui ont œuvré sur le terrain pour diffuser notre communication, répandre nos valeurs et marquer notre détermination.

L'emploi, les conditions de travail, la santé et la sécurité, l'innovation, l'engagement écologique, le télétravail, les missions de service public sont autant de sujets que nous saurons porter grâce à la confiance que vous nous avez accordée.

Notre élue sera la porte-parole de vos revendications et notre détermination en sera l'essence ! Vous pouvez compter sur nous. Ce que nous vous avons promis, nous saurons le tenir !

INTERVIEW

BRUNO GUIOT, DELEGUE SYNDICAL FO

PEUX-TU NOUS FAIRE UNE PRÉSENTATION DE TOI EN QUELQUES LIGNES ?

Je suis fonctionnaire à La Poste depuis mars 1990. J'ai commencé ma carrière comme facteur à PARIS XV puis muté, en 1996, à Joué-Lès-Tours. J'ai intégré La PIC val de Loire en 2008 comme agent de production. Je suis aujourd'hui pilote de production. Adhérent à FOCom depuis 1995 et militant engagé depuis 2017 je suis désormais élu suppléant au CSE DEX CIL, membre de la Commission ASC et Logement, membre de la CSST et Délégué Syndical. J'ai un mandat de conseiller du salarié et j'interviens dans les entreprises qui n'ont pas de représentation syndicale pour assister les demandeurs dans leurs démarches (entretien préalable au licenciement, demande de rupture conventionnelle, etc.).

QUEL EST TON PÉRIMÈTRE DÉLÉGUÉ SYNDICAL ?

Avec la mise en place des CSE, j'interviens ou suis intervenu sur Les PIC d'Orléans, Migné-Auxances et Val de Loire.

PEUX-TU NOUS EXPLIQUER TON RÔLE EN TANT QUE DÉLÉGUÉ SYNDICAL ?

Ce mandat me permet de négocier des accords dans le cadre de transformations par exemple mais aussi d'aller sur le terrain, de rencontrer les collègues, de faire appliquer les accords locaux et nationaux existants.

QUEL EST TON RESSENTI QUANT À L'IMPACT DES TRANSFORMATIONS SUR LES AGENTS DES PIC ?

Concernant les transformations passées, les agents que j'ai pu croiser ont eu le sentiment d'avoir été abandonnés par les organisations syndicales et livrés à eux-mêmes. Et oui, qui ne serait pas dans le même état d'esprit lorsque l'on perd, tout ou en partie, son activité professionnelle ? Les transformations peuvent avoir un effet dévastateur sur certains agents. Ils étaient très inquiets face à l'avenir incertain, ressentent le besoin d'être accompagnés dans leurs démarches individuelles (Rupture conventionnelle, Parcours immersif etc.). Du coup, désormais, j'essaie d'être au plus proche d'eux et de leurs préoccupations que je revendique aux Directions locales. C'est cette présence sur le terrain qui leur permet aujourd'hui d'avoir le sentiment d'être écoutés et d'avoir des réponses à leurs nombreuses interrogations. Comme à Poitiers où FOCom a su informer les agents quant au dispositif existant sur la retraite progressive inscrite dans l'accord dédié et signé par FOCom.

FLASHEZ LE QR CODE POUR VOIR LA LISTE DE VOS RÉFÉRENTS PIC